



INVITATION à devenir délégué(e) social(e)

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un(e) délégué(e) social(e) :

Ce sont des militantes et des militants qui privilégient l'entraide avec les membres qui rencontrent des difficultés personnelles.

Ce sont des gens qui peuvent aussi vous aider en respectant vos choix, sans aucun lien d'autorité et en toute confidentialité.

Le rôle de la déléguée sociale ou du délégué social :

- L'écoute active
- La référence
- La prévention
- L'accompagnement et le suivi

La déléguée sociale ou le délégué social n'est pas psychologue ou travailleur social, mais à travers son écoute, il est là pour référer les membres vers le bon type de professionnel.

Si cela vous intéresse



Veillez nous faire parvenir, à la section locale de Montréal, le coupon ci-dessous accompagné d'un court texte de votre main expliquant pourquoi vous aimeriez devenir délégué(e) social(e).

Par la poste :

3100-565, boul. Crémazie est
Montréal, Qc, H2M 2V6

Par courriel :

sttp_localmtl@videotron.ca

Faruk Burney
3^e vice-président
STTP-Section locale de Montréal
FB/mhg sepb-574



NOM : _____

PRÉNOM : _____

NO DE MEMBRE : _____

NO D'EMPLOYÉ(E) : _____

LIEU DE TRAVAIL : _____